

Anor *infos*

8



**INFORMATION
POPULATION P.12**

**Recensement de
la population 2012**



**FESTIVITÉS
À VENIR... P.20**

**Chanson Française :
Serge UTGÉ-ROYO
chante Léo FERRÉ**



> DOSSIER

**Des aménagements très naturels
pour le Giratoire ... P.10-11**



Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	pages 4/5
Extraits des Conseils Municipaux	pages 6/7
Réceptions - Mises à l'honneur	page 8
La Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	pages 10/11
Information Population	page 12
Equipements-Aménagements	page 13
Travaux	page 14/15
Jeunesse	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18/19
Festivités à venir	page 20

PRATIQUE

• Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 51 11

Télécopie : 03 27 59 55 11

Site internet : www.anor.fr

Courriel : contact-mairie@anor.fr

Horaires d'ouverture : du lundi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

• Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 74 68

Courriel : contact-bibliotheque@anor.fr

Horaires d'ouverture : mardi de 16h00 à 18h00 - mercredi de 14h30 à 18h00 - jeudi de 16h30 à 18h00 - vendredi de 16h00 à 20h00 - Fermée le samedi.

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet : www.si-anor.com

Courriel : contact@si-anor.com

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

• Cérémonie des Vœux



Vœux de M^{me} le Maire à la population

Lundi 23 janvier 2012 à 19h00

Salle des Fêtes Robert Dubar

Vœux de M. le Député

Samedi 28 janvier 2012 à 11h00

Salle des Fêtes Robert Dubar

• A NOTER sur votre Agenda :

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, l'opération "**Plantons le décor**" permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et mélanges fleuris. N'hésitez pas à planter des haies champêtres pour amener de la nature dans votre commune !

Les Bons de commande sont disponibles en Mairie.

Date limite de commande fixée au **09 février 2012**

Livraison prévue le 03 mars 2012 (matin) à la Maison du Parc-Grange Dimière à MAROILLES ou à la Ferme du Zoo, Chemin rural de la Croix à Maubeuge.

Renseignements auprès du PNRA au 03 27 77 51 60 ou sur le site internet : www.plantonsledecor.fr

Bon de commande téléchargeable sur :

www.anor.fr, www.plantonsledecor.fr et www.enrx.fr



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ANORIENS,

Cette année 2011 se termine avec la **satisfaction** de voir les **travaux du giratoire**, de la rue des Romains et du Rie de bon Feu s'achever pour l'amélioration des conditions de confort des différents usagers. J'en profite pour vous renouveler nos excuses pour les gênes occasionnées durant les travaux et **vous remercie de votre compréhension**.

D'autres chantiers routiers sont souhaités, mais ils ne pourront être engagés que lorsque les dossiers de subvention seront acquis, car les financements sont de plus en plus difficiles à mobiliser.



« la satisfaction de voir les travaux du giratoire... s'achever pour l'amélioration des conditions de confort des différents usagers »

L'année 2012 s'annonce donc comme une **année transitoire** où tous les **efforts** seront apportés par **l'équipe municipale** pour **poursuivre la mise en œuvre du projet communal** et notamment l'achèvement du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) conformément aux contraintes des lois Grenelle et de notre Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) que nous venons d'approuver en séance de Conseil Municipal.

D'autres perspectives mobilisent le Conseil Municipal et plus particulièrement le devenir du **quartier de la Verrerie Blanche**, de **la Galoperie**, et de **l'ancienne école Maternelle** pour laquelle une étude sera lancée en janvier afin de favoriser la culture pour tous et de renforcer les liens entre générations.

Un mot à présent sur le **recensement de la population** et pour vous annoncer qu'il aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. Merci de réserver votre meilleur accueil aux agents recenseurs qui sont présentés dans ce journal.

Je vous souhaite à tous **une Bonne Année** et **vous invite à la cérémonie des vœux** qui aura lieu le lundi 23 janvier 2012 à 19h00 à la Salle des Fêtes Robert Dubar.

Joëlle BOUTTEFEUX,
Maire d'Anor



★ Bienvenue à

(mai à novembre 2011)

- | | | | |
|---|------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| • Noémie GONTIER
02/05/2011 | • Lucas DELAPORTE
29/06/2011 | • Mahé DELVAL
31/08/2011 | • Jade CONTESSE
27/10/2011 |
| • Selly DUSSART
17/05/2011 | • Lukas JOCAILLE
29/06/2011 | • Danny DELAPORTE
07/09/2011 | • Madison MEUNIER
31/10/2011 |
| • Kylian ADAM - - RIOCHET
30/05/2011 | • Noah LANCELOT
06/07/2011 | • Aaron SALMON
17/09/2011 | • Quentin HUBERT
05/11/2011 |
| • Inaya VINZANT
03/06/2011 | • Enzo GUÉRIN
26/07/2011 | • Wendy DEWILDEMAN
01/10/2011 | • Noah PROUVEUR
12/11/2011 |
| • Davy AUBERT
09/06/2011 | • Noah HAUSEMONT
16/08/2011 | • Lucas CHARLIER
03/10/2011 | • Mathéo WALLOT
28/11/2011 |
| • Noha PAPON
14/06/2011 | • Alexi BARDZINSKI
22/08/2011 | • Célia CHARLIER
03/10/2011 | • Noé NEUMOHR
28/11/2011 |
| • Louka SPENGLER
18/06/2011 | • Kylian RUMIGNY
23/08/2011 | • Jules DUTRONT
06/10/2011 | |
| • Klara CARLES
25/06/2011 | • Juliette PETITJEAN
25/08/2011 | • Angéline DUCROCQ
22/10/2011 | |
| • Maëline PICQUE
27/06/2011 | • Louna DUCARNE
29/08/2011 | • Alicia AUBERT
24/10/2011 | |



★ Tous nos vœux de bonheur

- | | | | |
|--|--|--|---|
| • Jérôme DE BRUYN et
Jessica VANCANNEYT
07/05/2011 | • Alain VAISIÈRE
et Aline MEULEMEESTER
23/07/2011 | • Philippe FOSSÉ
et Christelle GOFFETTE
20/08/2011 | • Marcel BOUDIN
et Nicole TORLET
01/10/2011 |
| • Jacky JALAIN et
Isabelle GRANDIN-
MOREAU
11/06/2011 | • Michel JEAUMART
et Virginie PETIT
30/07/2011 | • Laurent PROUVEUR
et Marie PELLETIER
20/08/2011 | • Gilles LORRIAUX et
Marie-Claude CHARLIER
15/10/2011 |
| • Mamadou GUEYE
et Cathy BRUN
09/07/2011 | • Mathieu WAROQUIER
et Virginie GARRIOT
30/07/2011 | • Sébastien NOIRET
et Cécile HUBIÈRE
27/08/2011 | • Stéphane RENAULT
et Joëlle CORRIVEAU
12/11/2011 |
| • Régis PÉRAT
et Sylvie DEGREVE
09/07/2011 | • Stéphane MEUNIER
et Émilie DELVAUX
06/08/2011 | • Benoit LECOQC
et Gaëlle GOUINEAU
03/09/2011 | • Yohann PICQUE
et Laëtitia LENGREND
12/11/2011 |
| • Jean-Marc HÉNOUIL
et Jessica SANTER
16/07/2011 | • David ROUCOU
et Sophie CRAPEZ
20/08/2011 | • Guy DUSSART et
Christelle MEURANT
10/09/2011 | • Maxime COSYNS
et Déborah LETELLIER
19/11/2011 |

Nos condoléances aux familles et amis de

- | | | | | | |
|------------|---------------------|------------|---|------------|--|
| 19/05/2011 | Didier GROUZELLE | 28/06/2011 | Daniel PROIX | 03/09/2011 | René LAFOREST |
| 20/05/2011 | Gilbert PAPON | 15/07/2011 | Albertine JUMEAUX
<i>Veuve BRIHAYE</i> | 02/11/2011 | Marie BROCARD
<i>Veuve HAREL</i> |
| 22/05/2011 | Alizé DUBAIL | 17/07/2011 | Colbert WILMART | 04/11/2011 | Charlotte GOUVERNEUR
<i>Veuve LOISEAU</i> |
| 05/06/2011 | Jean-Claude LAUNOIS | 03/08/2011 | Madeleine BOURGEOIS
<i>Veuve BORCEUX</i> | 21/11/2011 | Edouard POMMEROLLE |
| 26/06/2011 | Victorien SERIS | 07/08/2011 | Jean-Claude HARBONNIER | 22/11/2011 | Arlette FOSTIER
<i>Veuve WAROQUIER</i> |
| | | 14/08/2011 | Robert SADET | | |



★ Nous célébrons (50 ans de mariage) les Noces d'Or de

Monsieur et Madame Pierre LAMART

Le 27 août 2011, M^{me} Joëlle BOUTTEFEUX, Maire, a célébré les Noces d'Or de Monsieur et Madame Pierre LAMART.

Ces derniers se sont mariés le 26 août 1961 à Larouillies (Nord). De leur union sont nés quatre enfants: Laurence 49 ans, Denis 48 ans, Jean-Pierre 45 ans et Anne 42 ans. Ils sont grands-parents et arrière grands-parents.

M. Pierre LAMART, âgé de 73 ans, a effectué son service militaire en Allemagne et en Algérie, et travaillait à l'usine lorsqu'il a rencontré son épouse, en février 1961, à l'occasion du bal de la Flamengrie (Aisne).

M^{me} Jacqueline BOUZÉRE, âgée de 70 ans, travaillait dans une ferme à Rocquigny avant de rencontrer son époux.

Le couple s'installa de suite à Mondrepuis puis déménagea au fil du temps et changea de lieu de travail. Il résida entre autre à Origny-en-Thiérache. Suite aux problèmes de santé de M^{me} Lamart, les enfants furent placés en pension chez les Sœurs.

Une fois rétablie, afin de remercier ces dernières, elle vendit des billets de tombolas. Suite au succès de cette vente, elle continua à vendre des billets, mais cette fois-ci pour la S.P.A.

Monsieur et Madame René HUART

Le 17 septembre 2011, M^{me} Joëlle BOUTTEFEUX, Maire, a célébré les Noces d'Or de Monsieur et Madame René HUART qui se sont mariés le 16 septembre 1961 à Anor.



Cela fait maintenant 34 ans qu'elle y participe. M. Lamart, lui, continua à travailler à la ferme.

C'est en 1980 que le couple s'installa à Anor pour ouvrir un Gîte rural.

Dès leur retraite, M^{me} Lamart continua son action avec la S.P.A., M. Lamart s'adonna, quant à lui, aux joies du jardinage. C'est à partir de 1993, qu'ils ponctuèrent leur retraite de voyages. Ces derniers les menèrent quasiment sur tous les continents où ils firent beaucoup de rencontres, qui se transformèrent pour certaines en amitié.

De cette union sont nés cinq enfants: Véronique 49 ans, Corinne 47 ans, Eric 44 ans, Régis 42 ans et Nathalie 41 ans. Ils sont également les heureux grands-parents de neuf petits-enfants: Johanna, Frédéric, Anthony, Elodie, Dylan, Nicolas, Naomi, Lucas et Louane.

Monsieur René HUART, âgé de 73 ans, a travaillé 4 ans à la Verrerie Dubois de Glageon, puis 3 ans à la Filature Dégousée à Ohain. Il effectua ensuite son service militaire pendant 28 mois (de 1958 à 1961) dont 24 mois en Algérie. De retour à la vie civile, il travailla aux Acières et Forges d'Anor puis à la Verrerie de Momignies pendant 35 ans en tant que releveur (toujours de nuit).

M^{me} Micheline APPLINCOURT, 68 ans, a travaillé en 1957 aux établissements Dégousée à Ohain, puis en 1960 à la Bergerie bas nylon. Elle a interrompu son travail pendant une période de 20 ans pour élever ses enfants. Elle a ensuite travaillé à Anor Industrie de 1982 à 1984 puis à l'ADAR de 1985 à 1993.

M. Huart a pour loisirs depuis sa retraite: le bricolage, la peinture, la tapisserie et entre autres les mots croisés. Son épouse, quant à elle, comme de nombreuses femmes au foyer, a pour principaux loisirs la cuisine, la lecture et aime regarder la télévision.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale et Projets - PV du Conseil Municipal), affichés à l'extérieur de la Mairie ou sur demande auprès du Secrétariat Général.

Séance du 17 juin 2011 *(extrait)*

Une cession nécessaire à la création de deux nouveaux logements rue du Petit Canton



Illustration permettant d'apprécier le projet de construction dans son environnement

Rachetées en 2009, les deux parcelles de la rue du Petit Canton sont définitivement affectées. La première (Plus la partie parking et demi-tour de la zone) sera classée dans le domaine public et intégrée au sein des voiries communales. Ainsi, la voirie se verra gratifier d'une largeur de 5 mètres, et d'une partie pouvant être aménagée pour la réalisation d'un demi-tour (également de 5 mètres). Quant à la deuxième parcelle, les élus ont décidé de la céder à la SA d'HLM l'Avesnoise pour permettre la construction de deux nouveaux logements de type 3.

Le permis de construire est déposé et les travaux pourraient débuter dès le début d'année 2012.

Sept délégués et quatre suppléants Anoriens désignés pour procéder à l'élection des sénateurs prévue le 25 septembre 2011

Comme toutes les communes de France, Anor vient de désigner ses titulaires et suppléants pour les prochaines sénatoriales. A l'issue d'une élection à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour, sept délégués titulaires ont été élus : J. BOUTTEFEUX, M. GRIMBERT, G. ALLAIRE, Y. VINCENT, M. FRUMIN et L. LAVENDOMNE en qualité de titulaires. C'est donc eux qui voteront le 25 septembre prochain pour élire les sénateurs. Les quatre suppléants élus dans les mêmes conditions sont S. DEGREVE, V. GILLOT, S. GROUZELLE et C. OUVIER.

La Fontaine à Bailles réglementée pour permettre de soutenir l'activité agricole

Pour permettre de clarifier les conditions d'accès à l'eau de la Fontaine à Bailles, les Élus viennent de voter un nouveau règlement et de nouvelles conditions tarifaires. Désormais, il conviendra de justifier de sa qualité d'exploitant agricole pour bénéficier de l'ancien tarif et d'une priorité en cas de pénurie constatée. Les éleveurs amateurs (statut de particulier) pourront également en bénéficier avec une tarification spécifique moins avantageuse.

Tous doivent néanmoins accepter le règlement voté et disponible en Mairie ou sur le site de la commune www.anor.fr

Anor est favorable au regroupement des deux Communautés de Communes du Canton mais contre la proposition des services de l'État

C'est à l'unanimité que les conseillers municipaux ont décidé d'émettre un avis défavorable au projet de regrouper les cinq intercommunalités du Sud de l'arrondissement, présenté par le Préfet. Ils ont préféré plébisciter une alternative plus logique s'appuyant sur un projet politique de développement plus respectueux des intérêts des habitants. En effet, le regroupement d'Action Fourmies et du GUIDE de Trélon s'appuie sur une réalité de bassin de vie, de projets économiques menés en commun, de fiscalité maîtrisée et privilégie la proximité ainsi qu'une gouvernance équilibrée entre urbain et rural.



En bref... Les autres décisions prises...

Finances communales: Décision modificative n°1 apportée au budget de l'exercice 2011

Domaine et Patrimoine Communal: Opération de requalification du Tissage, acquisition des terrains de voiries et espaces verts - Désignation des ventes d'herbes pour l'année 2011

EPCI, Syndicats et Organismes: ARS, avis sur le Projet Stratégique Régional de Santé (PSRS) du Nord-Pas-de-Calais - GrDF, synthèse du compte rendu d'activités 2010 de concession de la distribution de gaz sur le territoire d'Anor - SIDEN-SIAN, présentation du rapport d'activités 2010 et les perspectives 2011-2014 - Projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale de l'Etat, intégration de communes dans le Syndicat Intercommunal pour la gestion du Bassin versant de l'Oise Amont (SIABOA)

Suivi des subventions: Versements

Informations - Remerciements - Questions diverses:

Consultation du procès verbal complet sur simple demande en mairie ou sur le site internet de la commune www.anor.fr - rubrique: vie municipale - PV du Conseil Municipal

Séance du 28 octobre 2011 (extrait)



Un nouveau recensement de la population Anorienne en 2012

Ce dernier est prévu pour le début de l'année 2012, du 19 janvier au 18 février pour être précis et mobilisera les services municipaux, mais également six agents recenseurs pour sa réalisation.

Dans ce cadre, les conseillers municipaux ont approuvé la création de six emplois non titulaires pour faire face à ce besoin ponctuel.

Ça FART pour Anor !

Inutile de faire le lien avec le surfeur imaginé par Jean DUJARDIN, il s'agit en fait du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) proposé par Jean-Luc PERAT aux communes du Canton de Trélon. Ce fonds permet à un propriétaire occupant décidant de faire des travaux d'économie d'énergie de bénéficier d'une aide financière.

Pour Anor, les Conseillers Municipaux ont décidé d'abonder à hauteur de 500 € chaque dossier, ce qui a pour effet de doubler le complément FART de 500 € supplémentaires auxquels s'ajoutent les 1.100 € d'aide de l'ANAH.

Bonne nouvelle : l'opération façade est programmée à partir de 2012

C'est l'une des bonnes nouvelles votée à l'unanimité par les Conseillers Municipaux et pour tous les propriétaires qui envisagent de procéder à des travaux de rénovation de façades.

La commune les aidera en attribuant une subvention à hauteur de 30 % du montant hors taxe des travaux.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les services municipaux.

Des ajustements au niveau du budget communal pour investir

Les conseillers municipaux ont également procédé à quelques ajustements et modifications du budget nécessaires notamment à la création de deux nouveaux programmes d'investissement (voir les autres décisions dans le procès verbal).

Il s'agit de deux études, l'une concernant la réalisation d'un plan de mise en accessibilité des bâtiments et lieux pu-

blics et l'autre le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration/agrandissement de l'ancienne école maternelle de la rue Pasteur en complexe multi activités.

Patrimoine Communal

L'acquisition du site de la Verrerie Blanche est confirmée à l'Établissement Public Foncier, ainsi que des ventes et acquisitions (voir le détail du procès verbal).

Cent sièges du Nouveau Siècle de Lille installé dans l'ancien cinéma

Suite à une information publiée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord, Madame le Maire a obtenu cent des anciens sièges du Nouveau Siècle de Lille attribués par le 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, Bernard ROMAN.

Elle a tenu à remercier les Services Techniques Municipaux qui ont assuré le démontage à Lille et le transport.



En bref... Les autres décisions prises...

Finances communales: Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Génération Acoustique, à la Mission Locale Rurale de l'Avesnois et club de Tennis de Table d'Anor, Evolution des tarifs municipaux. *Domaine et Patrimoine Communal:* Vente des parcelles E290 et 291 à M^{me} et M. BARTHELEMY - Vente des parcelles rues Pasteur et Saint Roch à la SA d'HLM l'Avesnoise - Vente de la parcelle ZL 70 à M. et M^{me} CARDON - Confirmation d'acquisition du site de la Verrerie Blanche - Avenant à la convention de partenariat financier de l'opération de construction de onze logements rue du Tissage. *Administration Générale et Personnel Communal:* Adoption d'un vœu pour le rétablissement de la cotisation à 1 % pour la formation des agents territoriaux - Compte Epargne Temps: avis du Comité Technique paritaire Intercommunal - École Municipale de Musique: Modification d'une indemnité dans le cadre d'une activité accessoire. *Amélioration de l'Habitat:* OPAH attribution des primes municipales aux propriétaires - rénovation des façades: attribution des subventions municipales aux propriétaires. *EPCI, Syndicats et Organismes:* Avis du Conseil Municipal sur le Projet de Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) - Convention de cession entre la Ville d'Anor et la Région Nord-Pas de Calais pour l'acquisition d'un défibrillateur à titre gratuit - taxe sur la consommation finale d'électricité - présentation du rapport annuel 2010 sur la qualité et le prix des services publics de distribution d'eau et d'assainissement et avis du Conseil Municipal sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du SIAN-SIDEN. *Suivi des subventions:* Notifications et Versements. *Informations - Remerciements - Questions diverses*

RÉSULTAT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



CATÉGORIE 1 : FAÇADE

- 1 - MAYEUR Eddy
- 2 - BLANCHARD Liliane
- 3 - ANDRE Marie-Amélie

CATÉGORIE 2 : FAÇADE AVEC JARDIN DE MOINS DE 50 M²

- 1 - JEAN David
- 2 - ALLAIRE Jocelyne
- 3 - BOURGEOIS Didier
- 4 - DANNELY Alain
- 5 - CUVELIER Jean-Luc
- 6 - PAPON Thierry

CATÉGORIE 3 : FAÇADE AVEC JARDIN DE PLUS DE 50 M²

- 1 - LEGROS Geneviève
- 2 - PETRISOT Muriel
- 3 - GUERIT Michèle
- 4 - BLANCHARD Olivier
- 5 - ROUCOU Alain
- 6 - FOSTIER Anne-Marie
- 7 - BRISACK Jacques
- 8 - BRUNOIS Katy
- 9 - PAPON Aurélie
- 10 - HAUSEMONT Angélique
- 11 - SAUTIERE Marie-Pierre

SPÉCIAL COUP DE CŒUR DES ENFANTS

- 1 - JEAN David



★ Mises à l'honneur: récompenses sportives

• Le Football Club Anor



• Le Football Club Anor



• Le DOJO Anor-Mondrepuis



• Le Football Club Anor



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION "À DEUX MAINS"

Jardin "Le Sans Souci"



- **L'Association a pour objectif de proposer et de mettre en œuvre sur la commune, des initiatives de proximité, qui s'inscrivent dans une démarche d'insertion.**

Ces expériences favorisent la reconnaissance de toutes les personnes participantes. Si l'association a encore son adresse au 44, rue d'Hirson, dans l'enceinte de la Maison de la Solidarité, il semblait important de s'implanter au centre de la ville pour que les activités soient plus facilement abordables à un plus grand nombre. L'association est ouverte à toutes les bonnes volontés sans restriction. Les personnes souhaitant simplement s'investir, ou nous apporter de nouvelles idées, de nouveaux savoirs, sont les bienvenues.

- **Les activités de l'association**

L'histoire du **jardin "Le Sans Souci"**, situé à la rue du Marais, c'est tout d'abord un terrain en friche prêté par la ville. Le défrichage, l'aménagement et la fertilisation du terrain n'auraient été rapidement possibles sans l'intervention des employés municipaux. Les jardinières du début ont mis aussi beaucoup de cœur à l'ouvrage.

A ce jour, neuf personnes y participent activement et régulièrement. Les cultures se font en équipe et les récoltes sont partagées.

Le jardin a été largement ouvert au public pour la vente de légumes. Le bouche à oreille a correctement fonctionné, les Anoriens ont pris quelques habitudes, et viennent régulièrement acheter des légumes ultra frais, cueillis dans la minute. Les sommes récoltées vont permettre de subvenir, en partie, aux

besoins du jardin pour les prochaines années. Jusqu'à ce jour, le jardin a pu se développer grâce aux subventions du Conseil Général du Nord, et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Le plus important est la convivialité de ce lieu. La sympathie des Anoriens qui passent parfois simplement faire une visite de courtoisie, voire même offrir du matériel tel une motobineuse est très encourageante. Lors des beaux jours d'été, le travail du jardin se termine parfois par un barbecue.

Une bonne paire de chaussures, envie d'un peu d'effort physique ? Il y a **la marche du mardi** dès 14h30 au départ du "Sans Souci". Un moment sympa pour se dégourdir les jambes et prendre un grand bol d'air avec des personnes bien sympathiques.



En compagnie de Valérie Taclet, aide familiale de l'AFAD, quelques femmes préparent **la bourse aux vêtements** qui est organisée chaque année. Cet atelier se déroule le jeudi après-midi à la salle Monet (Espace F. Mitterrand). Vous pouvez faire des dons. Si vous avez des talents particuliers pour rénover,

customiser, agrémenter les vêtements de seconde main, vous pouvez apporter vos conseils.

- **L'atelier menuiserie**

Depuis environ un an, cet atelier est mis en place. Il est situé dans le bâtiment préfabriqué au centre de l'Espace F. Mitterrand. Les travaux principaux sont la réalisation de jardins suspendus et de maisons des insectes. Les premières réalisations ont été installées au jardin.



Une réalisation complète a été effectuée pour l'école Daniel Vincent, après concertation avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves. L'espace a été aménagé. Avec l'accompagnement de leurs instituteurs, les enfants vont pouvoir emplir la maison avec les composants qui attirent les insectes et s'initieront à la botanique, à leur hauteur. Le même type d'aménagement est en cours de réflexion avec le corps enseignant et les parents d'élèves pour les autres écoles.

L'association organise chaque année le **Marché de Printemps**. Cette journée regroupe une bourse aux plantes et aux vêtements, et un marché artisanal. Les associations locales et quelques petits artisans locaux sont également conviés. Le prochain marché aura lieu **le dimanche 22 avril 2012 de 9h à 18h** aux salles Beauné et Lobet (Espace F. Mitterrand).

- **L'association est ouverte à tous ! Sans restriction, n'hésitez pas à la rejoindre.**

Contact auprès de M^{me} Chantal JAUQUET, Présidente de l'Association par courriel : association.adeuxmains@gmail.com ou par téléphone au 06 45 17 68 46.

LE GIRATOIRE DE LA CLOCHE D'OR EST TERMINÉ ! PLACE AUJOURD'HUI AUX AMÉNAGEMENTS.

Après quelques mois de travaux et bon nombre de réunions, le giratoire est terminé et offre aujourd'hui aux usagers et riverains de meilleures conditions de sécurité. Il constitue une véritable opération d'amélioration du cadre de vie pour tous les Anoriens, mais également pour les usagers qui traversent la commune.

EN EFFET, la convergence des opérations menées sur le carrefour permet, aujourd'hui, un résultat à la hauteur des attentes de ce projet global d'aménagement. Les opérations conjuguées mises en œuvre par la commune : traitement des façades, enfouissement des réseaux aériens, rénovation de logements, démolition des garages pénalisants, construction d'un nouveau réseau d'éclairage public, création d'un parking et aménagements paysagers, viennent compléter habilement l'investissement important du Conseil Général, maître d'ouvrage pour la partie voirie et la création du giratoire au croisement des deux routes départementales.

• UNE OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

L'infrastructure particulière réalisée oblige à ralentir et réduira les accidents impliquant des chocs à angle droit statistiquement les plus dangereux.

D'autre part, il permet une adaptation du trafic avec une meilleure fluidité de la circulation par rapport aux feux précédemment installés. Les véhicules attendent moins longtemps d'où un gain de temps notable ainsi qu'une économie de carburant et une diminution de la pollution de l'air et des nuisances sonores. Attention néanmoins à respecter le code de la route et adapter votre vitesse!



• DES REMERCIEMENTS QUI S'IMPOSENT !

Quelques remerciements sincères aux différents financeurs de cette vaste opération d'aménagement au premier rang duquel Jean-Luc PERAT, le Conseil Général du Nord et ses services, ont confirmé leur engagement pour la réalisation du giratoire à hauteur de 1.160.000 € et ont apporté également leur soutien financier à la commune pour la réalisation du nouvel éclairage public autour de l'anneau de giration du carrefour à hauteur de 80.000 €. Merci au Syndicat d'Electricité de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe pour la subvention octroyée à hauteur de 84.110 € dans la cadre de la dissimulation des réseaux

aériens et de l'enfouissement du réseau basse tension. Merci à l'Etablissement Public Foncier Nord Pas-de-Calais pour le portage foncier des immeubles (démolis aujourd'hui) dans l'îlot du carrefour. Merci au Parc Naturel Régional de l'Avesnois pour ses conseils en plantations, ainsi qu'aux agents des services techniques pour la réalisation d'un des parkings, aux entreprises Montaron (voirie du giratoire), Réseaux Publics Concept (maître d'œuvre de l'opération d'enfouissement et de l'éclairage public) et Citéos pour la réalisation. Merci aux commerçants, entreprises, professionnels de santé et aux habitants pour leur compréhension quant aux gênes occasionnées par ces travaux.





LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS : DES ESSENCES LOCALES NATURELLEMENT !

Aujourd'hui, les gros travaux sont achevés, mais le giratoire mérite un traitement paysager de qualité, après les illuminations réussies et installées en fin d'année.



AVANT même la finalisation des travaux de cette vaste opération, la réflexion communale s'est portée sur la qualité de l'embellissement, mais également sur l'entretien des aménagements en ayant deux priorités :
- aménager à moindre coût et minimiser la fréquence de l'entretien.
- en faire un site expérimental de communication auprès des habitants et usagers afin de les sensibiliser sur les essences locales à planter ("opération plantons le décor" sur le territoire grâce à des supports didactiques).
C'est tout naturellement vers les compétences du Parc Naturel Régional de l'Avesnois que la commune s'est tournée pour obtenir des conseils en plantation pour la création des aménagements paysagers du nouveau giratoire et de ses abords.

• A TROIS REPRISES, ANOR A REÇU LE TROPHÉE DE L'OPÉRATION "PLANTONS LE DÉCOR"!

Initiée en 1983 par Espaces Naturels Régionaux, cette opération permet aux habitants du Nord-Pas de Calais qui souhaitent faire des plantations, de commander chaque année des variétés d'arbres, arbustes et fruitiers typiques de la région afin de contribuer ainsi à entretenir la biodiversité et les paysages locaux. La commune partenaire de cette opération s'en fait souvent l'écho pour permettre aux Anoriens de bénéficier de commandes groupées à deux reprises dans l'année en novembre et en février, pour des livraisons

en décembre et mars. N'hésitez pas à retirer les bons de commande en Mairie à ces périodes ou en consultant le site internet de la commune www.anor.fr ou celui de l'opération www.plantonsledecor.fr.
Tout récemment, l'Espace Naturel Régional vient de consacrer un article-témoignage mettant à l'honneur Jean-Luc PERAT pour ses actions en faveur des paysages et du cadre de vie dans le cadre des 20 ans de l'opération "Plantons le Décor". En effet, à trois reprises Anor a reçu le trophée de l'opération "Plantons le Décor" mis en jeu par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et a très souvent terminé sur le podium pour les efforts de plantation de différentes espèces et variétés d'arbres et d'arbustes adaptées aux spécificités régionales. Ainsi, Anor et ses habitants contribuent à la préservation de la biodiversité au travers de cette opération. Dans ce prolongement, Marcel GRIMBERT, a également fait l'objet d'une mise à l'honneur et d'un éclairage tout particulier des services de l'Etat et plus précisément de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement) Nord Pas-de-Calais dans le cadre d'un article de leur brochure consacrée aux acteurs qui s'engagent en faveur de la biodiversité pour la prise en compte de Natura 2000 dans le futur Plan Local d'Urbanisme. Compte tenu de l'attachement de la commune aux actions en faveur des paysages et du cadre de vie et de ses relations étroites avec l'équipe du Parc Naturel, les aménagements prévus seront conformes aux exigences et aux attentes

développées précédemment.

• DES PLANTATIONS ET DES AMÉNAGEMENTS QUI CONTRIBUENT À ENTREtenir LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES LOCAUX.

L'aide technique du Parc porte essentiellement sur la localisation des plantations et le choix des essences et variétés à planter. Par la suite, ce dernier accompagnera la commune pour la formalisation des contenus pédagogiques des panneaux de sensibilisation. Pour l'intérieur du giratoire, il est proposé un mélange fleuri très coloré de semences locales, mélanges de fleurs et graminées régionales agréées par le Conseil Scientifique et de l'Environnement Nord Pas-de-Calais et du Conservatoire Botanique de Bailleul, ainsi que des pieds de houblon qui grimperont le long d'une structure légère complétés par quelques arbustes bas d'essences locales. Quant aux abords du giratoire et notamment les nombreux emplacements prévus pour y recevoir des végétaux, ils recevront différents mélanges : fleurs sauvages en face de la Boulangerie, prairies fleuries avec graminées pour le parking situé à proximité, avec un viorne obier, un fusain d'Europe ou une bourdaine. Des haies d'essences locales, faciles d'entretien seront également implantées soit en haie champêtre, alternant les arbustes tous les 50 cm sur une rangée : charme, viorne obier, érable champêtre, troène d'Europe et cornouiller sanguin, soit en haie libre fleurie, en alternant sur deux rangées cette fois, viorne manciennne, viorne obier, cornouiller sanguin, houx, et troène d'Europe pour la première et viorne manciennne, troène d'Europe, fusain d'Europe et viorne obier pour la deuxième. En bref, ces plantations sont très économiques selon Yves VINCENT, Adjoint à l'embellissement et au fleurissement (561,10€ au total pour l'ensemble des aménagements basé sur le tarif de l'opération "Plantons le Décor") et respectueuses de nos spécificités locales.

J. Bouttefeux reçoit le trophée
du Président du Parc Naturel





LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMPTE

Toute la population d'Anor sera recensée entre LE JEUDI 19 JANVIER ET LE SAMEDI 18 FÉVRIER 2012



Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2012, la ville d'ANOR sera recensée. Les communes de **moins de 10 000 habitants** font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la Mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concerné.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire. Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement.

Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.).** Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012.

AVANT TOUT UN ACTE CIVIQUE...

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation.

C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

> Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la Mairie au **03 27 59 51 11** ou par mail : contact-mairie@anor.fr

> Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012: www.le-recensement-et-moi.fr

> Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement: www.insee.fr

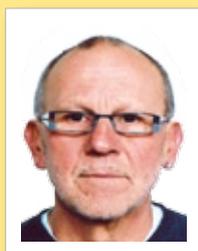
★ **Pour vous aider à identifier les agents recenseurs, nous vous les présentons :**



CRISTEL
Jacques



GUÉRIN
Régine



GUISLAIN
Alain



MAYEUR
Eddy



PLÉE
Jeannine



VANDEKERCKHOVE
Patrice



LE FAUCHAGE DIFFÉRENCIÉ

A l'image de ce que fait le Département du Nord sur le réseau de voiries dont il a la charge, la commune a décidé de mettre en place, dès cette année, le fauchage différencié des accotements.

Qu'est-ce que LE FAUCHAGE DIFFÉRENCIÉ ?

L'objectif de cette démarche est de préserver la biodiversité en adaptant la fréquence de fauchage au cycle de vie de la faune et de la flore. Ainsi, on laisse pousser la végétation sur les bas-côtés des routes durant tout

l'été pour n'intervenir qu'en automne et en hiver pour un fauchage dit différencié. Cependant, cette démarche ne remet pas en cause les exigences de sécurité. Deux types de fauchage ont été déterminés en fonction des risques.

En outre, cette technique permet de réaliser des économies significatives de temps (moins de fauchage par an) qui permettront aux agents départementaux de s'investir encore davantage sur l'entretien qualitatif du réseau.

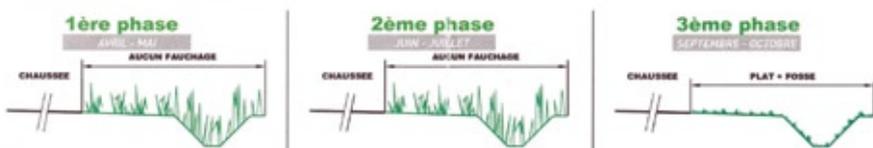
Démarche "ROUTE DURABLE"

Fauchage zone 1 :



Le fauchage zone 1 concerne les endroits où la visibilité doit être maximale comme les carrefours, les giratoires ou les secteurs habités... Ici, le nombre de fauches par an reste le même. Ce qui change, c'est l'étendu de fauchage en 2^e phase (juin - juillet) : au lieu de faucher du bord de la route au début du fossé, on ne fauche ici que la passe de sécurité de 1,60 m.

Fauchage zone 2 :



Le fauchage zone 2 s'applique à des secteurs de voies rectilignes, dans laquelle la visibilité est bonne pour l'usager. Là, il n'y a aucune fauche entre avril et septembre.

Ce choix présente un **double intérêt** :

- **Écologique** : puisque l'impact négatif du 1^{er} fauchage sur la faune et la flore est réduit à la seule passe, dite de sécurité, la partie restante (fossé et talus) étant reportée après les cycles de reproduction de la faune et en fin du cycle de vie de la flore.
- **Économique** : la phase de fauchage dite de mise en sécurité qui est réalisée fin mai-début juin est réduite dans le temps compte tenu d'une surface d'intervention moindre, entraînant une économie de temps en personnel et en utilisation du matériel ainsi qu'une économie non négligeable de carburant entraînant des rejets moindre de CO².

Quant à la seconde phase intervenant en septembre-octobre, elle reste inchangée.

★ Un nouvel équipement pour les Services Techniques

Comme un bon nombre d'Anoriens, vous avez certainement remarqué que la commune avait fait l'acquisition d'un nouveau tracteur. En effet, l'ancien tracteur Ford était arrivé en fin de vie et devenait très coûteux à entretenir en raison de pannes intervenant à répétition après de nombreuses années de bons services. Le choix des élus s'est porté sur un **tracteur KUBOTA** de 95CV. Cette marque est réputée pour la qualité de son matériel notamment dans le domaine des engins de chantier pour les travaux publics. Sa puissance, est largement

suffisante pour l'exécution des travaux habituels : fauchage, broyage et autres. Acquis pour la somme de 28.596 € TTC, ce matériel quasiment neuf (150 heures), équipé d'un relevage hydraulique avant, pourra recevoir également une lame de déneigement acquise pour la somme de 3.418,40 € TTC.

Grâce à cet investissement les services techniques disposent désormais d'un équipement supplémentaire à mettre en œuvre sur nos voiries communales en cas d'épisodes neigeux comme nous en avons connus dans un passé récent.



- Enrobé rue des Romains



- Remise en peinture des classes de l'École du Centre



- Fin des travaux du giratoire de la Cloche d'Or





- Démolition et désamiantage du Mille Clubs



- Aménagement d'un parking au giratoire de la Cloche d'Or



- Travaux de réhabilitation du logement rue Léo Lagrange



RÉCOMPENSES SCOLAIRES

La municipalité d'Anor a mis à l'honneur les Jeunes Anoriens ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire. Ce coup de projecteur particulier valorise leurs brillants résultats. Nous pouvons être fiers de leur réussite et nous leur adressons toutes nos félicitations. Bravo !

BREVET DES COLLÈGES

AERNOUDTS Emmeline
AUBERT Brandon
BERGER Marion
BERTEAUX Elodie
BESSOT Jason
BOROWIEC Camille
BRUNET Jean-Baptiste
DEFEVER Sarah
DELLOUE Erwan
DELUTEAULT Cécile
DESJARDIN Malaury
DHAMELINCOURT Julien
DUBEAUREPAIRE Flavie
DUMONT Julie

ESCODA Florentin
FERNAND Grégory
GROUZELLE Floriane
GUILAIN Maxence
HOMBERT Logan
IFFLY STEPANIAN Mandy
LARCHER Céline
LEFEVRE Clément
LOPES Mathias
LOUVET Célya
MARTIN Caroline
MARTIN Madison
MARZLIN Thibault
MIGRENNE Aurore

MONNIER Abigaëlle
MULLER Emeric
OUTTERS Hippolyte
PACHOLSKI Mathilde
PAGNIER Christophe
PEELMAN Mélanie
PROVENZANO Laura
SEDLAK Benjamin
SPENGLER Derreck
TACQUENIER Kévin
VAN DE STEENE Nicolas
WILLOT Gauthier
WILMART Jonathan

BACCALAURÉAT

BASTAERT Simon
(Bac Economique et social)
CARDON Marion
(Bac L) mention Assez bien
CHAUDRON Ludivine
(Bac professionnel Secrétariat)
CORNIL Aurélien
(Bac professionnel Commerce)
CUVELIER Oriane
(Bac L) mention Assez bien
DANLOUX Florent
(Bac S) mention Assez bien
DEHOEST Jimmy
(Bac STG (TCFE)) mention Assez bien
DELHAYE Melison
(Bac S)
FRENOIS Estelle
(Bac STG (TMER))
HALLANT Mathilde
(Bac S) mention Très bien
LEFEBVRE Cyprien
(Bac S) mention Très bien
NICAISE Matthieu
(Bac. Professionnel Services en milieu rural)
mention Assez bien
PEELMAN Wendy
(Bac professionnel Secrétariat) mention Assez bien
RISBOURG Manon
(Bac Economique et Social)
ROUSSEAUX Jennifer
(Bac Service de proximité et de vie sociale)
SEDLAK Jennifer
(Bac Economique et social)
VINCENT Perrine
(Bac S) mention Assez bien

B.E.P.

BESSOT Alain (Electronique Energie Equipement
- certificat intermédiaire)
BOUMEDIENNE Anaïs
(Métiers du secrétariat – certificat intermédiaire)
DELAPLACE Sophie
(Carrières sanitaires et sociales)
DEMOUSTIER Jules
(Aménagement de l'espace, travaux paysagers)
HELBECQUE Sylvie
(Carrières sanitaires et sociales)
HINYOT Julien (Electronique Energie Equipement
- certificat intermédiaire)
LEQUEUX Emilie
(Métiers du secrétariat – certificat intermédiaire)
MENU Manon
(Carrières sanitaires et sociales)

C.A.P.

BURIDON Michel
(Ouvrage électriques - certificat intermédiaire)
CHAUDRON Laury
(Assistant technique en milieu familial et collectif)
DESJARDIN Guillaume
(Couvreur)
GROUZELLE Donovan
(Conducteur d'engin TP)
LAMBERT Magdalena
(Assistant technique en milieu familial et collectif)
PERCEBOIS Emilie
(Assistant technique en milieu familial et collectif)
WAROQUIER Lolita
(Assistant technique en milieu familial et collectif)

B.T.S.

AUDRY Melinda
(BTS TTM)
DELHAYE Alison
(BTS ATI)
WILLOT Aurélien
(BTS TTM)

DIPLÔME D'INFIRMIER ET D'ÉDUCATEUR

NICAISE Élodie
(Diplôme d'Etat d'infirmier)
OUVIER Alexia
(Diplôme d'Etat d'infirmier)
PECQUERIE Clémence
(Diplôme d'Etat d'infirmier)
ROZE Adeline
(Diplôme d'éducatrice spécialisée)





INFORMATIONS DU CENTRE D'AIDE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

LA SEMAINE Bleue



La semaine nationale des retraités et personnes âgées, appelée Semaine Bleue, est un moment privilégié, selon le slogan "365 jours pour agir, 7 jours pour le dire".

Cet événement vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. D'une journée nationale créée en 1951, nous sommes depuis plusieurs années passés à une semaine.

Si les principes d'information et de sensibilisation existent toujours, la semaine bleue se décline à ce jour beaucoup plus vers le bien être de la personne. Partout en France, des manifestations sont organisées.

★ Les aides alimentaires

L'aide alimentaire est attribuée à des personnes rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou malheureusement durables. Ces aides visent à améliorer l'alimentation des familles à très faibles revenus.

Les décisions principales inhérentes à un C.C.A.S. sont validées par un Conseil d'Administration. Celui-ci est composé, outre le Maire, président de droit, à parité de conseillers municipaux élus par le Conseil Municipal et de personnes nommées par le Maire parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention ou de développement social, habitants la commune.

Pour prétendre à l'aide alimentaire, il ne faut pas dépasser un reste à vivre mensuel et par personne de 210 euros, soit 7 euros par jour. Le calcul se fait au regard des revenus, des factures d'électricité, de gaz, de chauffage, d'eau, du loyer et si il y en a, des impôts, soit les dépenses essentielles de confort.

L'aide alimentaire mensuelle s'élève pour novembre 2011 à 35€, augmenté d'1,50€ par enfant à charge. Ces valeurs ont été réévaluées en 2009. Les achats de première nécessité doivent être effectués absolument au Carrefour Contact d'Anor.

Localement, les activités et manifestations se multiplient et se diversifient. Un comité tente de proposer un programme varié, qui se déroule à ce jour sur la ville d'Anor et également Fourmies, Wignehies, Glageon. Le comité se réunit régulièrement et est composé des CCAS des communes et associations de personnes âgées qui ont souhaités répondre aux invitations.

Le programme complet a été transmis fin septembre, aux Anoriens ayant 60 ans et plus. À Anor, nous avons reçu "Poil au chant" pour 2 heures de chansons françaises, organisé un concours de cartes avec repas et innové avec le karaoké, sans oublier l'exposition de photographies sur le thème "Au fil de l'eau" du Syndicat d'Initiative.



Pour janvier 2012, le conseil d'administration fait évoluer la valeur du supplément par enfant à charge à 2,50€.

Une amélioration à l'aide alimentaire sera également mise en place pour certains ayants droit.

En effet, il faut savoir que certaines personnes aidées sont salariées. Elles ont donc la nécessité de frais de déplacements supplémentaires pour se rendre au travail.

10,00€ mensuels seront alors ajoutés pour ces personnes qui occupent un emploi. Bien sûr, nous sommes conscients que cette somme ne pourra subvenir aux frais réels de déplacements.

Le conseil d'administration s'est aussi prononcé pour attribuer la même aide supplémentaire de 10€ mensuels pour les personnes qui s'investissent dans les associations d'insertion locales, AFAD et A Deux Mains.

Rappelons que les aides diverses ne peuvent être accordées qu'aux personnes vivant depuis au moins 6 mois dans la commune et que pendant la période hivernale, les aides ne se cumulent pas aux Restaurants du Cœur.

★ Cavalcade

Dimanche 3 juillet 2011



★ Festival Joly Jazz - Concert du groupe SONBACAN

Vendredi 22 juillet 2011



★ Exposition et animation d'ateliers dans le cadre des portes ouvertes d'Ateliers d'Artistes

(Jean JOMIN, Laurence PÉRAT et Audrey KRYZWY) Les 14, 15 et 16 octobre 2011 à la bibliothèque municipale



★ Téléthon et marché de Noël

Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre 2011





SPECTACLE "CHANSONS FRANÇAISES"

organisé par la municipalité d'Anor

Salle des fêtes ROBERT DUBAR d'Anor

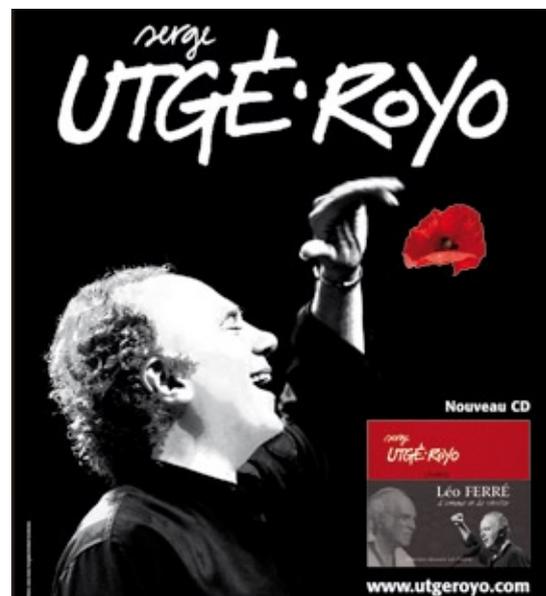
Samedi 21 janvier 2012 - 20h00

Serge UTGÉ-ROYO

Chante Léo FERRÉ



Auteur, compositeur, musicien, interprète, comédien... Serge Utgé-Royo, d'origine catalane, chante ses propres chansons. Il aime aussi à emprunter au répertoire de la mémoire sociale Internationale ses plus beaux chants... Et interprète, à l'occasion, pour le plaisir et pour leurs contenus, des chansons de Ferré, Brassens, Debronckart, Beaucarne, Victor Jara, Pete Seeger, Lluís Llach... Il s'accompagne tout d'abord à la guitare, au bombo chilien puis s'entoure de remarquables et estimés compagnons de musique, parmi lesquels Léo Nissim, Jean My Truong, Jack Thysen, Jack Ada... Ceux qui suivent Utgé-Royo saluent la voix puissante et nuancée, les mots choisis avec minutie, les mélodies colorées, harmonieuses, souvent jazzy ou teintées d'accents latino, la présence, le charme, l'émotion sur scène, un désir absolu de communiquer... Son univers est fort, tissé d'amour et de fraternité.



Réservation auprès de la Mairie d'Anor au 03 27 59 51 11.

Tarifs : 5 € et 2 €

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR...

- ★ **Mercredi 7 mars 2012**
 - **Carnaval pour les enfants d'Anor:**
Après-midi récréatif, goûter, spectacle et jeux divers
De 14h30 à 17h30 - Salle des fêtes Robert Dubar
- ★ **Samedi 31 mars 2012**
 - **Opération "Nature propre"**
Sensibilisation sur la propreté de l'environnement
Rendez-vous à 9h30 au Stade de Football
- ★ **Dimanche 15 avril 2012**
 - **Course Cycliste**
Course dans les rues d'Anor - Départ à 12h30 de la Poste et arrivée à 15h au stade de football
Organisée par la Municipalité et l'Association des Boucles Cyclistes du Canton de Trélon
- ★ **Mardi 1^{er} mai 2012**
 - **Fête du Travail**
Défilé et remise des médailles d'honneur du travail, Vin d'honneur. Spectacle à 16h Place du 11 Novembre
- ★ **Du mardi 8 au samedi 9 juin 2012**
 - **Festival "Les Voix de Mai"**
Communes de Anor, Ohain, Trélon et Wignehies
- ★ **Samedi 12 mai 2012**
 - **Repas des Aînés**
12h - Salle des Fêtes Robert Dubar
- ★ **Du Samedi 12 au Mardi 15 mai 2012**
 - **Ducasse de Printemps**
Spectacles divers - Place du 11 Novembre
- ★ **Samedi 9 juin 2012**
 - **Grande soirée cabaret, dans le cadre du Festival "Les Voix de Mai"**
Avec le trio "PULSASION"
Organisée par la Municipalité d'Anor à partir de 20h - Espace F. Mitterrand